

# La génération 2016 des porteurs de projet en agriculture

Le Point Accueil Installation (PAI) est la « porte d'entrée unique » dont l'objectif est d'accueillir et de coordonner l'accompagnement de toutes celles et ceux qui souhaitent s'installer en agriculture, qu'ils soient futurs demandeurs d'aides à l'installation ou non. Le PAI a pour fonction :

- d'informer sur les aides existantes et leurs conditions d'octroi, les démarches à réaliser, les délais à respecter...
- d'orienter vers différents partenaires de l'installation en agriculture pour aider à la réalisation du projet (recherche de support, aspects juridiques et sociaux, possibilités de formations, ...)

## Les profils

En 2016, 288 personnes ont été accueillies par le PAI de façon individuelle ou collective pour se renseigner sur une installation en agriculture.

Sur ces 288 personnes, environ 38 % sont des femmes et 51.40 % des porteurs de projet ne sont pas originaires du monde agricole, preuve que le milieu agricole s'ouvre à

la parité et à des profils différents.

De plus, la moyenne d'âge de 31.7 ans ainsi que la situation professionnelle des personnes (59 % sont salariés en CDI ou CDD) démontrent que l'installation en agriculture est souvent une voie de reconversion professionnelle dont le moteur est la recherche d'un certain mode et qualité de vie.

## Les projets

À l'instar des grandes orientations agricoles du département, de nombreux projets sont axés sur les productions céréalières (27 %). Autre marqueur de notre département et malgré une conjoncture plus complexe, on retrouve également de nombreux projets en volailles

(13%) et bovins viande (7%). Mais on remarque également le développement de nombreux projets de maraîchage et horticulture (19 %). Enfin, de nombreux projets d'installations équine, secteur assez concurrentiel dans notre département, sont évoqués.

## Les questionnements

Les points clés abordés lors des rencontres avec le PAI et entraînant souvent un approfondissement avec des partenaires de l'installation sont :

- l'acquisition de compétences et d'expérience en agriculture
- la construction du projet d'installation
- le financement du projet
- l'élaboration d'une étude économique...

sonnes sont entrées en 2016 dans une phase de construction active de leur projet en remplissant un autodiagnostic. Cet autodiagnostic permet de faire le point sur les connaissances et acquis vis à vis du projet et de passer à l'étape suivante de l'accompagnement aidé : l'entretien permettant d'établir le Plan de Professionnalisation Personnalisée (cf VFP n°1290 du 3 mars 2017 sur l'accompagnement des installations aidées).

## Les partenaires

### mobilisés pour l'installation en agriculture

Pour garantir à chaque porteur de projet une information la plus complète et la plus actualisée, des partenariats ont été proposés à l'ensemble des structures susceptibles d'apporter un accompagnement aux candidats à l'installation.

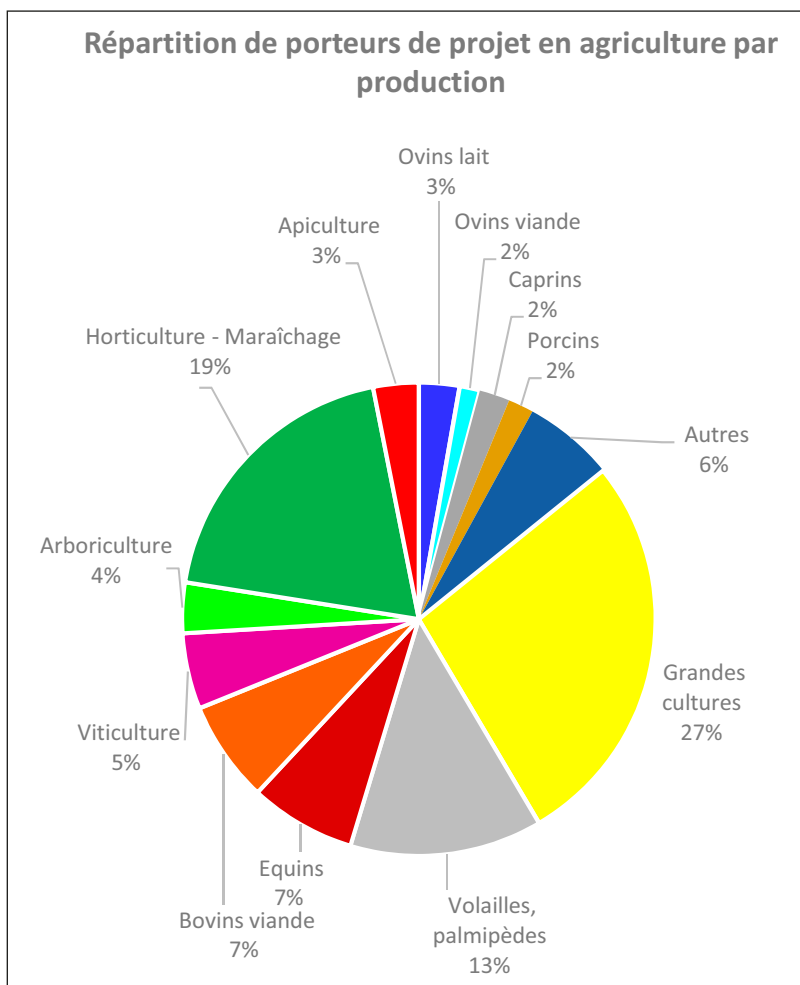
A ce jour, 25 conventions de partenariat ont été signées avec des partenaires départementaux, régionaux et nationaux.

Une réunion annuelle a été organisée le 15 juin dernier avec les partenaires de l'installation en agriculture.

L'objectif était de présenter le fonctionnement du Point Accueil Installation et son bilan d'activité 2016, de rappeler l'importance d'une bonne communication entre les partenaires ainsi que d'évoquer les perspectives 2017.

La réunion organisée en 2016 avait permis à l'ensemble des participants d'évoquer la nécessité d'accueillir tous les porteurs de projets qu'ils soient futurs demandeurs d'aides à l'installation ou non, ainsi que le souci de promouvoir toutes les agricultures dans la di-

versité des territoires départementaux en particulier ceux gérés par les producteurs d'emplois et de valeur ajoutée.



## Le Point Accueil Installation vous informe

Le PAI vous accueille collectivement (uniquement sur inscription au 05.62.61.77.13) par groupes de 5 à 6 personnes pour échanger sur les démarches à l'installation les :

- Vendredi 30 juin de 14 h à 17 h à la Maison de l'Agriculture à Auch
- Vendredi 7 juillet de 14 h à 17 h à la Maison de l'Agriculture à Auch
- Vendredi 21 juillet de 14 h à 17 h à la Maison de l'Agriculture à Auch
- Vendredi 4 août de 14 h à 17 h à la Maison de l'Agriculture à Auch
- Vendredi 11 août de 14 h à 17 h à la Maison de l'Agriculture à Auch



Contact : Chambre d'Agriculture du Gers, Point Accueil Installation, tél. 05.62.61.77.13.



## Portrait chiffré des porteurs de projet agricole

### Le profil

**33 ans**  
d'âge moyen

**38 %**  
de femmes

**59 %**  
sont salariés en CDD ou CDI

**51,40 %**  
sont d'origine non-agricole

### Les projets

**27 %**  
ont un projet en grandes cultures

**19 %**  
ont un projet en horticulture - maraîchage

**13 %** ont un projet en palmipèdes - volailles

### Les orientations

**37 %**  
comptent vendre en circuits courts

**32 %**  
ont un projet en agriculture biologique